**JEUDI 02 JUILLET 2020** 

# Elections des délégués aux élections sénatoriales

Monsieur le Maire rappelle la prochaine convocation du conseil municipal le vendredi 10 juillet à 18h00 dont l'ordre du jour unique est l'élection des délégués qui participeront à l'élection des sénateurs.

La Commune doit élire 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants. Les listes de candidats seront à déposer en mairie.

Les élus candidats se manifestent pour l'élection du 10 juillet, à savoir :

Candidats délégués titulaires	Candidats délégués suppléants
Ronan PHILIPPE	Nicole ARCHIER
Elisabeth SERVE	Cyril VILLAT
Alain CRESCINI	Fanny ANDRÉ
Isabelle CROZET	
Jean-Luc KRIEGEL	

# **ADHÉSIONS AU SDEA**

Monsieur le Maire fait part de nouvelles adhésions au SDEA (Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement de l'Ardèche. Le Comité Syndical du Syndicat dans sa séance du 09 mars a confirmé l'adhésion de la commune de Mayres et dans sa séance du 26 mai 2020, l'adhésion de la commune de Saint Barthélémy le Meil.

## TRAVAUX VOIRIE

Monsieur le Maire donne la parole à Patrick COMBE, adjoint en charge des travaux.

- <u>Rue Centrale</u>: Le mercredi 08 juillet des travaux de rabotage du tronçon Auberge jusqu'à la boulangerie BRIAS seront entrepris. Le revêtement du plateau sera remplacé par la pose d'une résine plus résistante dans des tons similaires et ce, entièrement aux frais de l'entreprise. Les commerçants ont été prévenus de ces travaux.
- Voirie vers la Maison du Temps Libre, sur une surface de 500 m<sup>2</sup>.
- Route de Verlieux, après des travaux d'urbanisation du secteur, un tronçon est très abîmé en limite des Communes de Serrières et de Peyraud.
- RD 242A de la boulangerie GAGNAIRE au rond-point Sud, un renforcement du réseau d'eau potable est prévu. A ce jour, le Syndicat des Eaux n'a pas encore voté son budget.
- Route de Savas, après la construction d'un programme immobilier, le renforcement du réseau d'eau potable et de défense incendie a été programmé. Le Syndicat des Eaux a accepté ce financement, la part communale sera compensée par la participation financière du promoteur. Mais là, pas encore de budget pour le Syndicat.
- Chemin du Mouchet, le débouché sur la rue Centrale sera aménagé par des mesures sécuritaires notamment la pose de quilles améliorant la visibilité.
- Route des Maures, vers le point d'apport du tri sélectif, l'aménagement sera refait et goudronné.

#### **CONVENTIONS MAISON DU TEMPS LIBRE / ASSOCIATIONS**

La parole est donnée à Karine DESGRAND en charge du renouvellement des documents de mise à disposition de la Maison du Temps Libre. 3 documents sont remis en lecture aux élus accompagnés de leur projection :

- La convention d'utilisation
- Le contrat de location
- La convention de partenariat avec les associations utilisatrices.

Les élus sont invités à apporter leurs réflexions sur ces documents et les compléments et retouches qu'ils souhaitent apporter dans leur rédaction.

Les documents sont validés et l'équipe rédactrice est remerciée pour tout ce travail.

### **DIVERS**

Retour de la Commission scolaire. Le Conseil d'école était convivial et les membres sont revenus sur le travail réalisé par la commune pendant le confinement. Le départ de la directrice BRIEU est annoncé. Des demandes concrètes pour du matériel supplémentaire ont été formulées. La répartition des classes est en cours d'élaboration.

Monsieur le Maire fait part de l'octroi d'une subvention au titre de la DETR 2020 pour le financement des travaux d'extension de l'Ecole des Champs Fleuris et ce, au taux de 40 %. Le coût estimatif des travaux retenus est de 850 246 € 75 HT, soit une subvention de 340 098 € 70. Des demandes de subvention seront déposées à la Région et au Département.

Une rencontre est prévue le lundi 06 juillet avec le Cabinet d'architecture. L'aménagement de la 7ème classe pour la rentrée sera organisé au retour de Nicole ARCHIER, 1ère adjointe.

La parole est donnée à Cyril VILLAT en ce qui concerne la prochaine parution du bulletin municipal de PEAUGRES. Une projection est faite du document. Le bouclage est prévu fin de semaine prochaine. Son tirage est prévu à 1200 exemplaires et sa distribution en boîte aux lettres des Peaugrois est envisagée la 2ème quinzaine de juillet.

Monsieur le Maire donne lecture des différents courriers reçus en mairie et félicitant les élus pour leur élection.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de l'association « Courir à Peaugres » qui en raison de la crise sanitaire, des difficultés économiques et financières subies par leurs partenaires a pris la décision d'annuler « le Galop avec les loups » le 11 novembre prochain. C'était un événement majeur pour l'association qui allait fêter la 30ème édition de ce rassemblement.

L'association a aussi affirmé qu'elle ne solliciterait aucune subvention de la Commune de PEAUGRES cette année. Le conseil municipal remercie le bureau de « Courir à PEAUGRES » pour cette attention.

Les élus souhaitent un prompt rétablissement au Docteur Isabelle KOUOTZE.

La Commune de PEAUGRES a besoin de renforcer l'offre médicale nécessaire à la vie de tout un territoire. Des élus sont en contact avec l'A.R.S. afin de lancer des appels à candidature. Cyril VILLAT le confirme « la santé c'est la proximité ».

